



Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc

Au sommaire :

Actualités



- ▶ Les coques de la baie
- ▶ Au sud passe le GR
- ▶ Les couleurs de la baie
- ▶ Du vert et du noir

Dossier thématique

Balades autour de la réserve naturelle (2^{ème} partie)

Les rubriques :

Vu et à voir

Zoom : le panicaut de mer

Découvrir : la galerie des oiseaux

précédants numéros et abonnement



On peut voir le panicaut des mer à l'entrée des dunes de Bon-Abri



Actualités

Les coques de la baie

Le gisement de coques de la baie est en régression depuis quelques années. C'est ce qu'a démontré l'étude du gisement entreprise par la réserve naturelle depuis 2001 (voir la lettre n°4). Chaque année la réserve cartographie précisément et évalue l'importance du gisement et transmet ces résultats aux Affaires Maritimes qui régleme la pêche. Pour cette année, la phase de terrain a été réalisée du 29 au 31 juillet. Le traitement statistique des données permettant une modélisation du gisement, sa cartographie et l'évaluation des stocks est en cours....

A suivre dans la prochaine lettre.

Les couleurs de la baie

C'est beau la baie de Saint-Brieuc le matin dès l'aube, à l'heure où le ciel se colore en bleu, violet ou rose. Elle est belle la baie le soir lorsque le soleil embrase l'estran donnant aux filières des reflets cuivrés, dorés ou argentés. Ce sont ces couleurs extraordinaires de la baie que photographie depuis de nombreuses années René Pierre Bolan, sans filtre, sans trucage, sans traitement informatique.

C'est beau aussi la baie de Saint-Brieuc lorsque le soleil donne à la mer une couleur de lagon et aux falaises un vert profond. C'est ce que photographie Marc Rapilliard.

Ce sont ces deux photographes qui ont été choisis, pour illustrer les 16 premières cartes postales éditées par la réserve naturelle.

Cartes postales en ventes prochainement dans les offices du tourisme, à la Briqueterie de Languieux et à la Maison de la Baie.

Au sud passe le GR

Le sentier des douaniers (GR34) qui traverse les dunes de Bon Abri passait jusqu'à présent dans des zones très sensibles au surpiétinement. En partenariat avec la réserve, le Conseil Général a modifié le tracé du sentier. Depuis le mois de juin il passe désormais au sud des dunes, derrière les mares. Les chiens y sont acceptés comme sur tous les chemins de randonnées ; mais attention nos fidèles amis restent interdits sur la partie nord des dunes.



Du vert et du noir

Comme chaque été depuis de nombreuses années l'estran de la Baie de Saint-Brieuc se colore en vert à cause de la prolifération massive d'algues, liée au taux excessif de nitrate dans les cours d'eau. Cette année à cette pollution chronique s'est ajoutée l'échouage de boulettes de pétrole du "Prestige" sur la côte Est de la Baie.

Fin juin et début juillet les plages d'Erquy et de Pléneuf-Val-André ont été souillées par des boulettes de pétrole. Mais celui-ci ne s'échoue pas uniquement sur les stations balnéaires et des plages de l'anse de Morieux ont dû être fermées au public plusieurs jours. Un nettoyage rigoureux a été effectué par les employés municipaux, avec l'aide de la gendarmerie et des pompiers. Merci à eux.



Le dossier thématique :



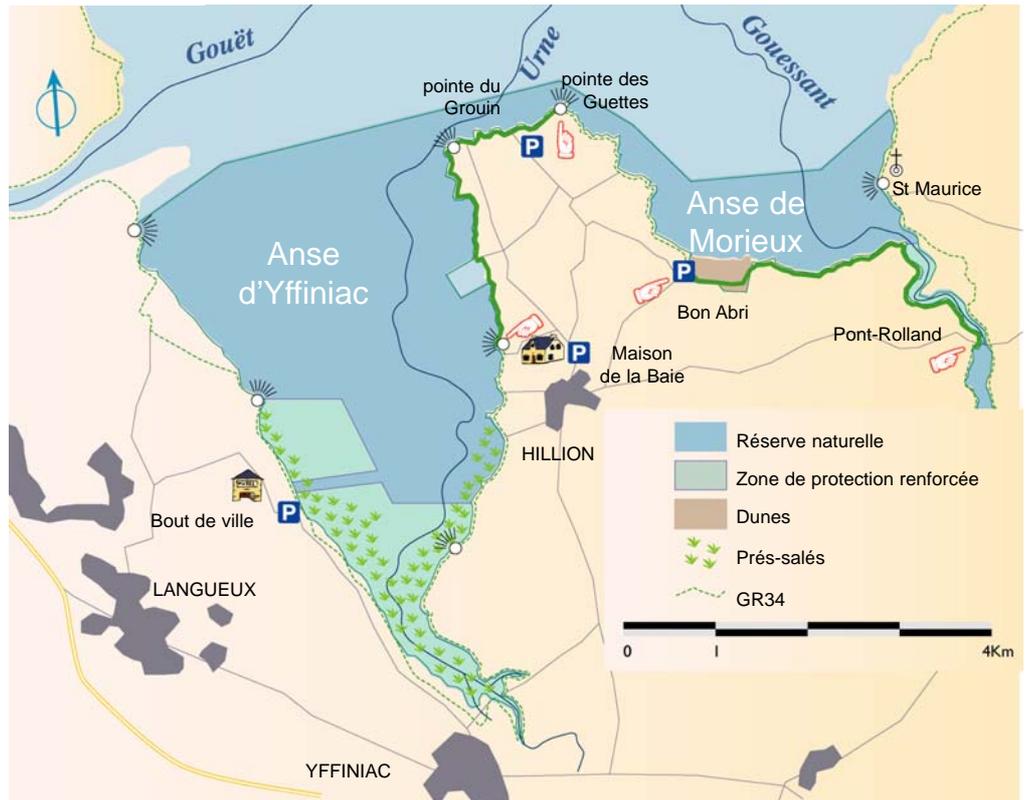
Balade autour de la réserve naturelle

2^{ème} partie :
de la Maison de la Baie
à Pont-Rolland

*D*ominant le fond de la baie de Saint-Brieuc, le sentier des douaniers ou GR34 offre un spectacle grandiose et toujours changeant selon le rythme des marées. Avec leurs milliers d'hectares découverts à marée basse, avec leurs filières changeantes qui n'en finissent pas de se recouper et de se diviser avant de rejoindre la mer, l'anse d'Yffiniac et l'anse de Morieux forment un paysage unique.

Entre falaises, forêts, landes et dunes, ce sentier est un véritable balcon sur un domaine maritime protégé. Munis de chaussures de marche, de jumelles, découvrez cet environnement fourmillant de vie...

De la Maison de la Baie à la pointe des Guettes



S'y rendre : A Hillion suivre la direction Maison de la Baie
Accessibilité : Sentier accidenté avec quelques petits raidillons.
Durée : 1h30 environ

De la Maison de la Baie, le sentier des douaniers se fraye un chemin au travers de la haie de Prunelliers, d'Aubépinés et d'Ormes mêlés. On observe aisément l'influence du vent sur les arbustes. Orientée au Nord-Ouest cette portion de falaise subit les assauts des vents dominants et la végétation a pris la forme de la falaise.

Le chemin traverse des zones où les genêts à balais poussent sur des sols peu profonds. Le genêt était utilisé autrefois pour sa fibre textile et plus précisément pour la confection des voiles de bateaux. Les rameaux de cet arbuste étaient aussi employés comme balai, d'où son nom. Le genêt offre un promontoire idéal pour les passereaux tels les fauvelles pitchou ou grisette., bruants jaunes et zizi...



Puis le chemin descend vers la zone de mouillage de Saint-Guimond. Quelques bateaux profitent du calme pour s'échouer confortablement sur la grève.

Vers les Pointes du Grouin et des Guettes, une végétation spécifique est implantée sur la falaise qui subit les assauts du vent limitant la croissance des plantes. Les ajoncs d'Europe vêtus de jaune, la bruyère cendrée aux clochettes rouges indiquent que nous sommes sur de la lande maritime.



Quelques pins maritimes profitent de zones plus abritées pour faire ombrage au sentier.

La Pointe des Guettes offre un panorama unique que l'on peut mieux comprendre grâce à une table de lecture du paysage. C'est la vue sur le large qui s'impose à vous avec, à marée basse, les vastes étendues de

bouchots destinés à l'élevage des moules. La pratique de la mytiliculture est apparue en Baie de saint-Brieuc au début des années 1960 avec l'arrivée de Charentais qui ont implanté les premiers pieux sur Morieux. Aujourd'hui, l'élevage de moules se pratique sur 320 hectares. La production en Baie est évaluée 4000 tonnes soit un dixième de la production nationale.



A marée haute, lorsque les bouchots sont recouverts, se sont les oiseaux marins qui attirent l'œil. Les Fous de Bassan s'observent au large. Une colonie est implantée sur l'île de Rouzic en face de Perros-Guirec. Ses pensionnaires viennent pêcher jusqu'au large de la baie.

Les vols de Sternes caugek sont typiquement printaniers et estivaux. Ces oiseaux sont baptisés à juste titre hirondelle de mer. Les sternes ressemblent aux mouettes, elles sont cependant plus sveltes, leur vol est plus léger. L'espèce s'identifie par une calotte noire sur le sommet du crâne, un bec noir à l'extrémité jaune, plus fort et plus long que celui de la mouette, sa queue en V lui sert de gouvernail. Les Sternes pêchent en groupe à la recherche de bancs de petits poissons. Elles se tiennent à une dizaine de mètres au-dessus de l'eau, puis se laissent tomber pour atteindre leur cible. On peut observer régulièrement la présence d'un "canard" au long cou fin, aux joues colorées, au manteau bleu-gris. A peine l'a-t-on aperçu qu'il disparaît sous l'eau. Cet oiseau est un grèbe huppé assez commun ici ; il est parfois flanqué de son cousin le petit grèbe à cou noir tout aussi discret.



Armerie maritime (*Armeria maritima*)

Côté falaise la végétation est rase, ce n'est plus de la lande mais une épaisse pelouse maritime. L'Armérie maritime s'en accommode très bien.

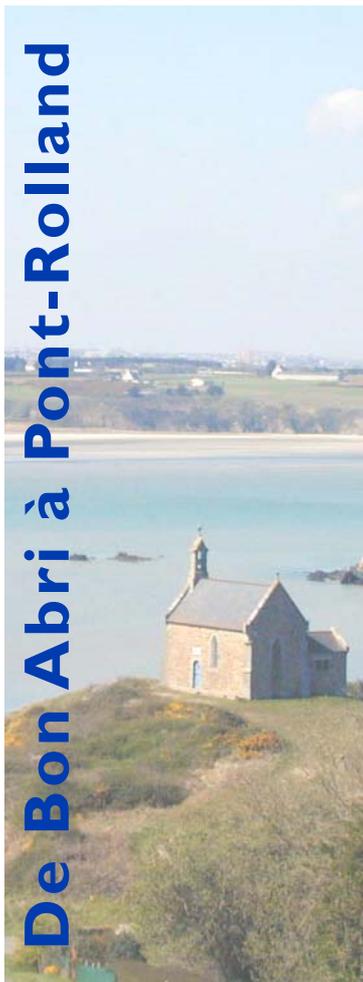
Ses fleurs rosées regroupées au bout d'une tige de quelques centimètres lui valent le nom d'oeillet marin. Le feuillage de l'armérie forme des coussinets. Dans les failles des rochers, on trouve la criste marine, communément appelée Perce-pierre. Ses fleurs sont jaunes, ses feuilles semblent faire partie de sa tige jaune-verte.



Lisière verticale entre la terre et la mer, la falaise permet d'observer dans un espace limité une grande variété de communautés vivantes tant marines que littorales.



Criste marine (*Crithmun maritimum*)



S'y rendre : **A Hillion suivre la direction de Morieux puis tourner à gauche en direction de Bon Abri.**

Accessibilité : **Hormis la partie dunaire, le sentier est accidenté.**

Durée : **2 h30 environ.**

Le massif dunaire de Bon Abri, bien que de faible superficie (7,5ha dont seulement 4ha en réserve naturelle), constitue une mosaïque de milieux d'une grande richesse floristique et faunistique. Nous reparlerons dans une prochaine lettre de la richesse et de la fragilité de ce site. La végétation se répartit depuis le haut de plage vers l'intérieur en bandes successives et parallèles au rivage. En partant du front de mer, on aborde la dune embryonnaire dont les formes varient avec le vent et les marées. La dune mobile est caractérisée par la présence d'une grande graminée : l'oyat. Il joue un rôle essentiel dans la formation des dunes en piégeant le sable. Cette plante très résistante aux dures conditions de vie dans les dunes est pourtant très sensible au piétinement. On aborde ensuite la dune fixée, la végétation y est rase mais d'une très grande richesse pour qui sait y regarder de près. Seule la vipérine dépasse ses congénères. D'une taille de 60 à 80 cm, elle porte des fleurs bleues en forme de cornet sur une tige verte, velue.



Depuis cet été le sentier passe à l'arrière des dunes afin de préserver la fragilité des dunes. Le sentier offre une vue surplombant sur les mares. ; Au printemps, les batraciens y donnent un véritable concert. 7 espèces de grenouilles et de crapauds cohabitent ; certains chantent en journée (comme la grenouille verte) d'autres sont plus inspirés la nuit tombée. Une importante étude d'une année a été menée par l'équipe de la réserve sur ce peuplement d'amphibiens (à lire dans une prochaine lettre).



Les dunes sont des milieux extrêmement fragiles. Détruit par les activités humaines (extraction de sables, motocross, décharges...) ce site a été entièrement restauré par le Conseil Général dans les années 80.

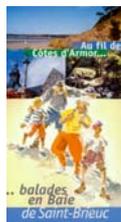
Aujourd'hui ce travail de protection, de gestion et de restauration des zones dégradées par la fréquentation humaine se poursuit en partenariat avec la réserve naturelle.



En poursuivant en direction de Morieux, le sentier offre un point de vue sur l'ensemble des dunes. Après la Grandville, le sentier aborde l'estuaire du Gouessant. La vallée est encaissée, le paysage tranche radicalement. Les coteaux sont boisés de feuillus atrophés par les conditions liées au milieu : sol peu profond, proximité de la mer, influence des vents... En sous-bois, le Houx est "conurrencé" par le Fragon petit-houx tout aussi piquant. Plus près du sol, les fraisiers sauvages apprécient l'ambiance douce et ombragée.

En contrebas du chemin, le Gouessant s'étire calmement vers la Manche. Les Tadornes sont là au bord qui barbotent. Un éclair bleu traverse la rivière, se pose sur une branche morte. Le Martin-pêcheur attend sa proie. Il affectionne l'estuaire du Gouessant qui lui fournit le gîte et le couvert.

Plus loin, c'est au détour d'un méandre marqué, au Crémur, que les romains avaient jadis construit un port. Il ne reste rien de cet ouvrage mais l'endroit est exceptionnellement sauvage et conservé, l'endroit idéal pour une pause. Remontant vers Morieux le chemin s'élève au milieu du bois. Le Pont Rolland est situé sur l'axe routier Hillion-Morieux. Sur sa gauche se dresse l'usine hydroélectrique, à sa droite un barrage approvisionne les turbines de l'usine. De l'autre côté du pont le sentier se poursuit sur la commune de Morieux en direction de la chapelle Saint-Maurice....



Pour en savoir plus :
Au fil des Côtes d'Armor... balades en Baie de Saint-Brieuc.
En vente dans les offices du tourisme, à la maison de la baie...

Vu... et à voir

A la grève des courses on peut observer, parmi les goélands à marée basse, quelques mouettes mélanocéphales et de nombreuses sternes (caugek, pierregarin, naine) qui se reposent.

A la pointe des Guettes, les élégants grèbes huppés côtoient parfois de grosses bandes de puffins.

Les mois d'août et septembre seront les mois des forts passages post-nuptiaux (bécasseaux, sternes ...) et de quelques espèces occasionnelles qui, en s'attardant dans leur voyage vers le sud, font un détour pour une brève escale en baie de St Brieuc.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations :

- soit par mail à reservenaturelle@cabri22.com
- soit par tel ou fax au 02.96.32.31.40

Prochains comptages ornithologiques

(rdv Maison de la Baie) :

lundi 4 août - 10h

samedi 16 août - 8h45

mardi 16 septembre - 9h

Vu....

1 avocette les 18 et 19 juin

1 grande aigrette baguée le 30 juin

1 spatule le 3 juillet

1 bécasseau cocorli le 3 juillet

2 barges à queue noire le 5 juillet

1 mouette atricille (nord américaine) le 25 juillet

15 poussins de tadorne et 9 de colvert



Zoom sur... Le panicaut de mer (*Eryngium maritimum*)

Le panicaut, ou chardon bleu de mer, est une Ombellifères de la famille de la carotte et non pas un véritable chardon (famille des Composées) comme pourraient le laisser croire son nom vulgaire et son aspect. Ses feuilles épineuses gris bleuté sont plus ou moins enroulées et constituent des abris efficaces pour un grand nombre de petits animaux.



"L'été rit et l'on voit sur le bord de la mer fleurir le chardon bleu des sables"
Victor Hugo

Ses racines profondes contribuent à la stabilisation des dunes. Très coriace, le panicaut rebute escargots, chenilles et autres dévoreurs mais trop cueillie pour les bouquets d'hiver et poussant parfois sur des sites trop fréquentés, l'espèce est aujourd'hui menacée. Elle a d'ailleurs été choisie par le Conservatoire de l'Espace littoral et des Rivages lacustres pour être l'emblème des rivages français et de leur protection.



Découvrir La galerie des oiseaux

Voir la baie dans toute sa diversité, reconnaître les oiseaux sans jumelle, sans longue-vue, comprendre le fonctionnement et l'importance du fond de baie... c'est ce qu'offre la **Galerie des Oiseaux** de la Maison de la Baie. Ouverte depuis l'année dernière, ce n'est que cet été que l'ensemble des équipements muséographiques et informatiques a été achevé.



Diorama de 11m présentant 30 oiseaux sculptés, des bornes vidéo, des bornes interactives, livret d'accompagnement...

MAISON de la BAIE
Site de l'Étoile -
22120 HILLION
Tel: 02.96.32.27.98.
Fax: 02.96.32.30.28
maisondelabaie@wanadoo.fr

Anciens numéros

Pour obtenir les anciens numéros de *La Lettre*, vous pouvez les télécharger à partir du site internet de la réserve naturelle, rubrique gérer, page documentation ou su simple demande.

Abonnements

Pour recevoir **gratuitement** *La Lettre*, il suffit d'en faire la demande auprès de la réserve naturelle, ou de vous inscrire sur le site internet de la réserve naturelle, (page accueil)

<http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Conception et réalisation de la lettre :
Alain Ponsoero & Justine Vidal

Réserve Naturelle
site de l'étoile
22120 Hillion
téléphone/fax : 02.96.32.31.40
messagerie : reservenaturelle@cabri22.com
site internet : <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>

crédit photographique :
Marc Rapilliard, René Pierre Bolan, Roland Savidan,
Alain Ponsoero, Justine Vidal, Cecile Gicquel, Olivier Priolet,
Yannick Cherel, Bruno Chretien



CABRI
3 place de la résistance
BP 4402
22044 St-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
Email : accueil@cabri22.com



Maison de la Baie
Site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 27 98
Fax : 02 96 32 30 28
Email : maison.de.la.baie@wanadoo.fr



VivarmorNature
10 Boulevard Sévigné
22000 St-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
Site : <http://asso.wanadoo.fr/vivarmor>
Email : vivarmor@wanadoo.fr